



# Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et Professeurs des Ecoles - Force Ouvrière

Bourse du Travail - 10, rue Théophile Naudy - 45000 ORLEANS

<https://snudifo45.fr>

Courriel : [fo.snudi45@gmail.com](mailto:fo.snudi45@gmail.com)



Les adhérents reçoivent *L'Ecole Syndicaliste*, le journal du syndicat national, *Le Syndicaliste indépendant*, la publication de la Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle (FNEC FP-FO), *La Nouvelle Tribune*, la revue de la Fédération Générale des Fonctionnaires (FGF-FO).

Le montant de l'adhésion comprend l'assurance professionnelle souscrite auprès de la MACIF et l'adhésion à l'AFOC, 2<sup>ème</sup> association française de consommateurs.

L'adhésion syndicale donne droit à un crédit d'impôts égal à 66% du montant total de votre versement même si vous n'êtes pas imposable. Un reçu à joindre à votre déclaration de revenus vous sera adressé.

## J'ADHERE AU SNUDI-FO

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_ CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ COMMUNE : \_\_\_\_\_

TEL : \_\_\_\_\_ PORTABLE : \_\_\_\_\_

EMAIL PERSONNEL : \_\_\_\_\_

A TEMPS PARTIEL : Oui Non (Si oui, merci de préciser la quotité : \_\_\_\_\_%)

FONCTION : \_\_\_\_\_ ECHELON : \_\_\_\_\_

ECOLE : \_\_\_\_\_ COMMUNE : \_\_\_\_\_

Je paie ..... timbres à .....€ l'unité TOTAL : .....€

- **Chèque (s)** (si vous faites plusieurs chèques, indiquez au verso la date à laquelle vous désirez qu'ils soient débités) à l'ordre du SNUDI FO 45 et à retourner à : SNUDI Force Ouvrière, Bourse du travail, 10 rue Théophile Naudy, 45000 Orléans
- **Par prélèvements** : Merci de remplir notre formulaire internet : <https://bit.ly/3pShFwX>

### **ATTENTION >>> Situations particulières des collègues travaillant à temps partiel :**

Ceux à mi-temps paient 6 timbres, ceux à 75% 9 timbres et ceux à 80% 10 timbres.

## Prix du timbre mensuel 2025

P.E. classe normale et stagiaires							
ECHELON	1 à 3	4 & 5	6 & 7	8	9	10	11
Cotisation	12 €	13 €	14 €	15 €	16 €	17 €	18 €
P.E. hors classe							
ECHELON	1	2	3	4	5	6	Classe exceptionnelle
Cotisation	16 €	17 €	18 €	19 €	20 €	21 €	22 €
<b>Retraités : 144 € (12 timbres à 12€)</b>				<b>A.E.S.H. : 60 € (soit 6 timbres à 10€)</b>			

**Majorations Directeurs**  
 Directeur 2 à 4 classes : +1€/mois  
 Directeur 4 à 9 classes : +2€/mois  
 Directeur 10 classes et + : +3€/mois  
**Enseignants ASH & IMF :**  
 +1€/mois

Les adhérents qui nous rejoignent en cours d'année ne règlent que le nombre de timbres correspondant au nombre de mois de l'année civile restants. **Exemple :** je rejoins le Snudi-FO 45 en août, je ne règle que 5 timbres. En Mars, 10 timbres etc...

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le syndicat Snudi FO 45. Elles sont conservées pendant la durée de votre adhésion plus une période de 3 ans et sont destinées à la direction de la communication de FO. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en nous contactant : [fo.snudi45@gmail.com](mailto:fo.snudi45@gmail.com).